



PROCHAINE DATE :
07 FEVRIER 2025

A VENIR SUR 2025 :
1ER AVRIL,
15 MAI, 11 JUIN,...

ACCOMPAGNEMENT aux demandes DJA/SIA

**"Consolider son projet et être capable de
déposer son dossier DJA"**

Notre accompagnement labellisé, comprend :

- ⊕ 1 jour de formation,**
- ⊕ des ateliers d'écritures (au besoin)**
- ⊕ des suivis individuels**
- ⊕ des retours de paysans référents**

Pour s'approprier les démarches et leur spécificités (Etude globale d'installation, Plan d'entreprise durable, Etude de marché) ; construire son rétroplanning d'installation et son dossier ; déposer son dossier.



07 81 67 72 07



a.brimbeuf@agriculturepaysanne22.fr

AGRICULTURE PAYSANNE
ADEAR DES CÔTES D'ARMOR



Côtes d'Armor
le Département

